

Clamart, le 14 octobre 2018

### RAPPEL CALCUL DU PRIX D'EQUIPE ECOLE DE VELO

(Décision de la Commission des Jeunes du 27 Octobre 2017)

Pour que les coureurs d'une catégorie puissent compter au PE il faut au minimum 5 coureurs au départ dans la même course, d'un ou plusieurs clubs.

- Prendre les **4 meilleures places de chaque club dans au moins 3 catégories** différentes.
- Additionner ces 4 places, le club ayant le moins de points sera proclamé 1<sup>er</sup> etc...

Il ne pourra être pris en compte qu'un seul coureur pour la catégorie Prélucenciés.

Lors de courses à l'année (les 1ères années séparées des 2èmes années), le calcul se fait à l'identique, il peut donc y avoir 2 places de 1<sup>er</sup> pour une catégorie (regroupant les résultats des 1ères et 2èmes années), pour un même club.

- Garder le classement, pour le calcul du PE, fidèle au déroulé de l'épreuve, si les courses sont à l'année ne pas faire le PE au Scratch, garder 2 classements mis sur la même feuille de calcul du PE. Idem si les filles courent seules sur une course entière et avec un classement séparé (attention aux nombres de partantes pour la validation de la catégorie au PE).

Il est important en cas d'égalité de points d'avoir la suite du classement en plus des 5 coureurs concernés, car :

- En cas d'égalité de points, le club vainqueur sera celui qui a le plus de nombre de meilleurs places (le club qui a 2 victoires sera placé devant celui qui en aura qu'une, idem pour les places de 2, 3... etc...). Places prises uniquement dans les catégories d'au moins 5 partants) il y a des fois besoin d'aller plus loin que les 5 meilleures places de chaque Club.

Pour qu'un PE soit comptabilisé au niveau statistique et Comité, il doit être disputé au minimum par 3 clubs, en-dessous il peut être disputé et remis mais non comptabilisé régionalement.

Il n'y a pas d'engagement au PE en catégorie Jeunes, tous clubs présents au départ pourront disputer le PE en respectant le règlement ci-dessus.

*Précision pour certaines compétitions possédant un règlement particulier : les épreuves comme la Coupe des Aiglons d'Ile de France, la Coupe d'Ile de France de Cyclo-cross et d'autres... possèdent un calcul de Prix d'Equipe spécifique, les règlements sont disponibles sur le site régionale et auprès des commissions concernées.*

La Commission Jeunes